



# VICTIME D'ABUS SEXUELS EN ÉGLISE ?

## OSONS EN PARLER !

PLUSIEURS STRUCTURES SONT LÀ POUR VOUS ÉCOUTER,  
VOUS SOUTENIR ET VOUS ORIENTER SELON VOS BESOINS :

### RECEVOIR UN SOUTIEN AUPRÈS D'UNE ASSOCIATION DE VICTIMES

*Le Groupe SAPEC (Soutien aux Personnes Abusées dans une Relation d'Autorité en Eglise) est une association de bénévoles qui vous écoute, vous et vos proches, vous soutient et vous aide à trouver les bonnes ressources. Indépendant de l'Église, le groupe vous accompagne selon vos besoins.*

[www.groupe-sapec.ch](http://www.groupe-sapec.ch), [contact@groupe-sapec.ch](mailto:contact@groupe-sapec.ch), [079 918 16 69](tel:0799181669)

### ÊTRE ACCOMPAGNÉ AU SEIN DE L'ÉGLISE

*La Commission diocésaine ASCE (Abus sexuels en contexte ecclésial), composée de spécialistes reconnus pour leurs compétences professionnelles (médecins, psychologues, juristes) vous écoute de manière indépendante et neutre.*

M. Claude Bumann, [claud.bumann@proton.me](mailto:claud.bumann@proton.me), [079 446 32 48](tel:0794463248)

### OBTENIR UNE RÉPARATION VIA UNE STRUCTURE NEUTRE

*La CECAR (Commission Ecoute Conciliation Arbitrage Réparation) est une fondation neutre et indépendante ; elle offre aux personnes victimes d'abus sexuels un lieu d'écoute, d'échange, de recherche d'une conciliation avec l'abuseur et les accompagne dans leurs requêtes pour qu'elles obtiennent réparation (y compris financière).*

[www.cecar.ch](http://www.cecar.ch), [077 409 42 62](tel:0774094262)

### SIGNALER DES VIOLENCES À UNE STRUCTURE CIVILE

*Les Centres LAVI, formés aux spécificités des abus en contexte ecclésial, vous écoutent, vous accompagnent et vous soutiennent dans toute démarche notamment judiciaire ou administrative liée à des violences.*

[027 607 31 00](tel:0276073100)

---

Tout cas d'abus sexuel doit être signalé/dénoncé à la police ou justice civile.